



PRÉFET  
DU FINISTÈRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## SIGNATURE DES CONVENTIONS D'ADHÉSION DE CONCARNEAU-TRÉGUNC ET PONT-AVEN

JEUDI 12 MAI 2022

### LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

Le programme « **Petites Villes de demain** » (PVD), lancé fin 2020 par la ministre de la cohésion des territoires, vise à conforter le rôle de centralité essentiel joué par les communes de moins de 20 000 habitants en termes d'habitat, de dynamique commerciale, de culture ou encore de transition écologique.

À travers ce programme, l'État et ses opérateurs (Banque des territoires, ANAH, ADEME, etc.) rassemblent l'ensemble de leurs outils et de leurs compétences au service de la **revitalisation des bourgs pour apporter une aide « sur-mesure » à la conception des projets.**

Les élus du Finistère se sont largement mobilisés autour de ce programme : **34 communes<sup>1</sup> réparties sur l'ensemble du territoire départemental ont en effet été labellisées « Petites Villes de demain ».**

Le programme « Petites Villes de Demain » permet donc aux collectivités de bénéficier :

#### D'UN SOUTIEN EN INGÉNIERIE



pour définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par **le renforcement des équipes et l'apport d'expertises** : des chefs de projet cofinancés par l'État ont ainsi été recrutés dans chaque territoire au second semestre 2021.

#### D'UN ACCÈS

#### AU CLUB PVD



pour **favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques** entre acteurs du programme, à l'instar de ce qui a été mis en place dans le cadre du programme Action Cœur de Ville.

#### D'UN APPUI

#### THÉMATIQUE



de **financements sur des mesures thématiques ciblées** mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place, spécifiques à chaque collectivité.

### LES PREMIERS RÉSULTATS

Les premiers résultats sont encourageants :

**De nombreux projets et initiatives** portés par les collectivités lauréates ont d'ores et déjà été en œuvre : recrutement de managers de commerce, lancement d'études de revitalisation et d'opérations de renouvellement urbain, financement d'opérations de rénovation du patrimoine ou de réhabilitation de friches, etc.

Cette dynamique finistérienne illustre **l'enthousiasme partagé des élus et de l'ensemble des acteurs locaux** pour faire de ce programme une réussite collective.

#### 15 CHEFS DE PROJET « PETITES VILLES DE DEMAIN »



co-financés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la Banque des territoires et l'ANAH à hauteur de **519 k€** depuis le lancement du programme ;

#### 7 MANAGERS DE COMMERCE



recrutés et co-financés par la Banque des territoires : Landerneau-Daoulas, Carhaix, Audierne-Plouhinec, Châteauneuf-du-Faou, Pleyben-Châteaulin-Porzay, Plabennec, Quimperlé Communauté (pour les communes de Quimperlé et Scaër).

# 2,5M€

de subventions octroyées pour la réalisation de **19 opérations** « Petites Villes de demain », pour un montant total d'investissement de **8,5M€**.

## LA CONVENTION D'ADHÉSION CONJOINTE DE CONCARNEAU-TRÉGUNC

Les villes de **Concarneau** (19 816 habitants) et de **Trégunc** (7 064 habitants) constituent un pôle urbain unique à l'échelle de l'agglomération.

Leur proximité géographique au sein du territoire de Concarneau Cornouaille Agglomération, les enjeux partagés en termes d'attractivité, de mobilités, de requalification des espaces publics, d'habitat et de commerce de proximité ont conduit ces deux communes à porter **un projet commun dans le cadre du programme « Petite Villes de Demain »**.

Ce projet de redynamisation comprendra notamment les axes suivants :

### MOBILITÉS



Réaménagement d'espaces publics pour favoriser, notamment, le **déploiement des mobilités douces**, notamment de part et d'autre du Minaouët.

### HABITAT / FONCIER



Densification des dents creuses pour y **développer des offres de logement accessibles à la population**. Le réaménagement du quartier de la gare à Concarneau, accompagné par l'État à hauteur de **1,1M€** dans le cadre du plan de Relance, constituera une des actions phare de cet axe du projet de revitalisation.

### SERVICES A LA POPULATION



**Création ou la réhabilitation d'équipements publics structurants**, notamment dans le domaine culturel (médiathèques, écoles de musique, salles de spectacle, etc.) et sportif (mises aux normes et sécurisation du stade Guy Piriou à Concarneau notamment) et ouverture d'une maison France Services dans le quartier de Kerandon à Concarneau.

## LA CONVENTION D'ADHÉSION DE PONT-AVEN

La commune de **Pont-Aven** (2 801 habitants) se caractérise par une forte identité culturelle et patrimoniale, mais également par les fonctions de centralité qu'elle assure auprès de la population du territoire en termes de services et d'équipements structurants.

Confrontée à des enjeux de vieillissement de la population, de vacance de logement, de congestion estivale et de risque de muséification, la commune de Pont Aven s'engage dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » à bâtir, avec l'État et Concarneau Cornouaille Agglomération, **un projet de revitalisation structuré autour des axes suivants :**

### MOBILITÉS



Diversification des modes de **déplacement** entre les trois pôles urbains qui composent la commune (déplacements « doux » et alternatif).

### ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Développement du marché local et du **réaménagement de la zone portuaire** et réhabilitation de la friche de la Belle Angèle en entrée de ville, soutenue par l'État dans le cadre du plan de relance à hauteur de 451k€, en constituera un projet phare.

### HABITAT / FONCIER



Restructuration du bâti et **diversification de l'offre de logements** (limitation de la vacance, reconquête des étages des commerces, orientation vers l'habitat partagé, inclusif, densification des « dents creuses »).

### SERVICES A LA POPULATION



Création d'un espace pluridisciplinaire d'**accès aux soins** (soutenu par l'État à hauteur de **100k€**) et d'un pôle multiservices (soutenu par l'État à hauteur de **75k€**).

<sup>1</sup> Audierne, Briec, Carhaix, Châteaulin, Châteauneuf du Faou, Concarneau, Corzon, Daoulas, Douarnenez, Le Faou, Le Folgoët, Huelgoat, Landerneau, Landivisiau, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Pleyben, Pleyber-Christ, Plouhinec, Plouguerneau, Plouigneau, Ploudalmézeau, Plouvorn, Pont Aven, Pont de Buis les Quimerch, Pont l'Abbé, Quimperlé, Rosporden, St Pol de Léon, St Renan, Scaër, Sizun, Trégunc.